

Conditions générales de ventes réservations

1 / LES PARTIES AU CONTRAT :

Le participant, particulier ou association désigne tout utilisateur du présent site qui réserve tous Produits et Services proposés. L'utilisation de ce site est possible que pour des personnes majeures et habilitées à signer des contrats qui engagent leur responsabilité. Le participant est financièrement responsable de toutes ses utilisations du Site.

Les prestations annoncées sur le présent site sont réservées aux particuliers, aux association et prestataires, animateur indépendant ou fournisseurs professionnels.

Choup.online désigne le présent site en tant que centrale de réservation légalement habilitée, offrant à la vente les activités, animations, services et articles au nom de ses mandants et s'engageant à respecter les règles professionnelles suivantes .

2 / OBJET DU CONTRAT :

Le présent contrat a pour objet d'assurer à distance par voie électronique la réservation d'une activité, une animation, un service ou un article. En aucun cas, Choup.online ne saurait voir sa responsabilité engagée en cas d'utilisation de ces contrats par des tiers ou à des fins autres qu'associatif.

3 / RÉSERVATION EN LIGNE :

Le présent site permet de payer en ligne la réservation d'une activité, d'une animation, d'un service ou d'un article dont disponibilité et la durée de validité est mentionnée sur l'annonce émise par l'association ou le professionnel. Après avoir effectué sa sélection et cliqué sur le bouton « réservez », le participant voit apparaître un écran qui récapitule les éléments de la réservation.

Le participant est ensuite invité à compléter une page de données personnelles qu'il valide pour s'enregistrer sur le site.

Un écran récapitule alors l'ensemble des éléments spécifiques figurant au contrat.

En cliquant enfin sur le bouton « CONFIRMER », le participant valide et confirme sa réservation, déclare avoir pris connaissance et accepté les présentes conditions de réservation, et est

irrévocablement lié. Son acceptation ne pourra être ultérieurement remise en cause sauf application de l'article relatif au droit de rétractation.

Les systèmes d'enregistrements automatiques mis en place par choup.online sont considérés comme valant preuve de la conclusion du contrat de réservation.

Le participant et l'annonceur recevront une confirmation de la réservation par courrier électronique. Cette confirmation retracera les caractéristiques essentielles de la réservation, son prix et ses modalités de paiement. Le contenu de ces confirmations de réservation est archivé par le choup.online. Elles sont considérées comme valant preuve du consentement du client au contrat de réservation et de sa date.

3.1 / Les prix :

Les prix sont indiqués dans chaque descriptif et correspondent au coût global de l'activité, animation, service ou article.

3.2 / Les moyens de paiement du prix de la prestation :

Le paiement en ligne par carte bancaire permet au participant de réserver une activité, animation, service ou article en ligne, immédiatement de manière ferme

3.3 / CESSIION de la reservation :

Le présent contrat est conclu intuitu personae et ne peut être cédé.

Neanmoins, le participant peut céder sa réservation à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions que lui pour participer à l'activité ou l'animation. Dans ce cas, le participant est tenu d'informer l'annonceur de sa décision. La cession de la réservation doit s'effectuer à prix coûtant. Le cédant et le cessionnaire sont responsables solidairement vis-à-vis de choup.online, du paiement du solde du prix ainsi que des frais supplémentaires éventuels occasionnés par cette cession.

3.4 / Capacité d'accueil :

La réservation est établie pour un nombre précis de personnes. Si le nombre de participants dépasse la capacité d'accueil, le prestataire peut refuser les participants supplémentaires. Dans ce cas, toute modification ou rupture du contrat sera considérée à l'initiative du participant.

4 / ANNULATION

4.1 du fait du participant :

Toute annulation doit être notifiée par lettre recommandée à Choup.online

En cas de départ du participant avant la fin de l'activité ou de l'animation, il ne sera procédé à aucun remboursement

4.2 / Annulation du fait de choup.online :

Lorsqu'avant le début de l'activité, l'animation ou la livraison des articles, choup.online annule l'annonce et les réservations référencées, il doit en informer le participant par lettre recommandée avec avis de réception. Le participant sera remboursé immédiatement et sans pénalités des sommes versées.

4.3 / Modification d'un élément substantiel :

Lorsqu'avant la date prévue de l'activité ou de l'animation, l'association ou le professionnel se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels de l'activité ou de l'événement le participant peut, et après en avoir été informé par choup.online

- => soit annuler sa réservation et obtenir sans pénalités le remboursement immédiat des sommes versées ;
- => soit accepter la modification ou la substitution de l'activité, animation, service ou articles, proposée par l'association ou le professionnel. Toute diminution de prix vient en déduction des sommes restant éventuellement dues par le participant et si le paiement déjà effectué par ce dernier excède le prix de la prestation modifiée, le trop-perçu sera restitué au participant avant l'activité, l'animation, le service ou la livraison de l'article.
- => Soit choisir l'option « obtenir un avoir » sur le Site choup.online correspondant à la somme perçue par le site, majorée d'une indemnité forfaitaire établie par Choup.online que le participant pourra utiliser vers n'importe quelle autre activité ou animation de son choix, en réservation sur Choup.online

4.4 / Empêchement pour l'association ou le professionnel de fournir en cours d'activité ou d'animation les prestations prévues dans l'annonce :

Lorsqu'en cours d'activité ou d'animation, l'association ou le professionnel se trouve dans l'impossibilité de fournir une part prépondérante des services prévus dans l'annonce, représentant un pourcentage non négligeable du prix honoré par le participant, l'association, l'animateur ou le fournisseur professionnel, proposera un remplacement supportant éventuellement tout supplément de prix. Si l'activité ou l'animation ou le service accepté par le participant est de prix inférieur, l'association ou le professionnel, animateur ou fournisseur lui remboursera la différence de prix. Si l'association ou le professionnel ne peut lui proposer de remplacement ou si celui-ci est refusé par le participant pour des motifs valables, Choup.online procédera à un remboursement selon les modalités indiquées dans les présentes CGV.

5 / RESPONSABILITÉ

5.1/ Responsabilité du participant :

Il appartient au participant de vérifier que les informations fournies lors de l'inscription, ou à tout autre moment, sont exactes et complètes. Il est de sa responsabilité de s'assurer que les coordonnées communiquées lors de sa réservation sont correctes et qu'elles lui permettront de recevoir la confirmation de la réservation. Dans l'hypothèse où le participant ne reçoit pas cette confirmation, il lui incombe de contacter Choup.online. Pour le bon suivi du dossier, le participant doit informer immédiatement Choup.online de toute modification des informations fournies lors de son inscription.

5.2 / Responsabilité de choup.online :

Choup.online est l'unique interlocuteur des participants et des annonceurs et répond devant eux de l'exécution des obligations découlant des présentes conditions de vente. Choup.online ne peut être tenu pour responsable des cas fortuits, des cas de force majeure ou du fait de toute personne étrangère à l'organisation et au déroulement du séjour.

6 / USAGE DE LA LANGUE FRANÇAISE ET PRIMAUTÉ DU FRANÇAIS

Conformément à la loi 94-664 du 04 août 1994, les offres présentées sur le présent site à destination de la clientèle française, sont rédigées en langue française. Des traductions commerciales en langues étrangères de tout ou partie des rubriques figurant sur le présent site peuvent toutefois être accessibles. Les parties conviennent que la version en langue française prime sur toutes les traductions commerciales rédigées dans une autre langue.

7 / UTILISATION DU SITE CHOUP.ONLINE :

Le présent site propose à la réservation des activités, animation ou service mis en annonce par des associations ou professionnels, animateur ou fournisseur. Le site a pour fonction d'assister dans la recherche des Produits et Services en relation avec la vie associative, et d'effectuer les réservations appropriées ou toute autre transaction. Une utilisation du service de réservation de ce site, frauduleuse ou qui contreviendrait aux présentes Conditions de Vente, pourra entraîner le refus, à tout moment, de l'accès aux Services proposés sur ledit site.

8 / PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE :

8.1. Engagement de Choup.online :

L'édition d'informations en ligne est soumise au même régime juridique que l'édition

traditionnelle. Le contenu du présent site est donc régi par divers textes qui confèrent au lecteur internaute divers droits et devoirs. Choup.online, éditeur du présent site s'engage à respecter les règles éditoriales en vigueur et à tout mettre en œuvre pour s'assurer de la validité des informations portées à la connaissance du public. Il autorise le lecteur à imprimer tout ou partie du contenu proposé sur le site pour son usage strictement personnel.

8.2. Engagement du participant :

Le participant s'engage pour sa part à respecter les règles de propriété intellectuelle des divers contenus proposés sur le site, ce qui implique qu'il s'engage à ne pas reproduire, résumer, modifier, altérer ou rediffuser, sans l'autorisation expresse préalable du propriétaire du site, quelque article, titre, application, logiciel, logo, marque, information ou illustration pour un usage autre que strictement privé, ce qui exclut toute reproduction à des fins professionnelles, lucratives ou de diffusion en nombre. Il s'engage à ne pas recopier tout ou partie du site sur tout autre support. Le non-respect de ces engagements impératifs engage la responsabilité civile et pénale du contrevenant.

9 / PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES :

Les données nominatives recueillies par le site Choup.online font l'objet d'un traitement informatique. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 06/01/78 modifiée en 2004, chaque inscrit, particulier, association ou professionnel bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations le concernant. Pour exercer ce droit, il suffit soit d'en faire la demande écrite par poste ou courriel à Choup.online. Les données saisies sur les formulaires présents sur le présent site demeurent confidentielles à Choup.online.

10 / TERRITORIALITÉ DE LA LÉGISLATION APPLICABLE ET DES COMPÉTENCES JURIDICTIONNELLES :

Les parties conviennent que le présent contrat est régi par la loi française y compris en ce qui concerne la définition des compétences juridictionnelles.

11 / PREUVE :

Il est expressément convenu que, sauf erreur manifeste commise par Choup.online, les données conservées dans le système d'information du site et/ou de ses Partenaires ont force probante quant aux commandes passées. Les données sur support informatique ou électronique conservées par Choup.online constituent des preuves. Si elles sont produites comme moyens de preuve par le Choup.online dans toute procédure contentieuse ou autre, elles seront recevables, valables et opposables entre les parties de la même manière, dans les mêmes conditions et avec

la même force probante que tout document qui serait établi, reçu ou conservé par écrit.

12 / EXPRESSION DES RÉCLAMATIONS – RÈGLEMENT DES LITIGES – PARTICIPANTS INDÉLICATS :

Toute réclamation relative à la procédure électronique de réservation peut être adressée à Choup.online. Choup.online se réserve le droit d'annuler ou de refuser toute réservation d'un participant avec lequel il existerait un litige relatif au paiement d'une dette antérieure.

13 / LES ASSURANCES :

Le participant est responsable de tous les dommages survenant de son fait. Il est tenu d'être assuré par un contrat d'assurance de responsabilité civile ou adaptée à l'activité (sport, conduite de véhicules motorisés par ex..). Une attestation d'assurance ou à défaut une attestation sur l'honneur pourra lui être réclamée par l'annonceur organisant l'activité ou l'animation.